



ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES EN MILIEU CARCERAL DISPOSITIF « EGALITE DE CHANCES »

Bilan des actions sportives 2009

Pour la 3^{ème} année d'exercice du dispositif « Egalités de Chances » en faveur des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) mené en collaboration entre le CDOS 91, le CROSIF, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (SPIP 91), la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Ministère de la Justice) et le Conseil Général de l'Essonne, nous pouvons affirmer que le dispositif a trouvé son rythme de croisière.

Les publics

En 2009 plus de neuf cent détenus (**924**) de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis ont participé aux actions mises en place dans le cadre du dispositif.

On compte **676 détenus** provenant de la Maison d'Arrêt des Hommes (MAH) ; **213** de la Maison d'Arrêt des Femmes (MAF) et **30** du Centre des Jeunes Détenus ; soit respectivement **73%** pour la MAH, **23%** MAF et **4%** CJD.

L'ensemble de la population carcérale a été touché par les actions sportives mises en place : les mineurs (CJD), les femmes (MAF), les hommes inoccupés, travailleurs et vulnérables (MAH).

Les intervenants

Nous avons comptabilisé **20 éducateurs ou animateurs sportifs diplômés** qui sont intervenus au cours de ce deuxième exercice. Ce nombre montre l'intérêt manifesté par les comités départementaux qui mobilisent des éducateurs pour intervenir en milieu carcéral.

Les activités (ou actions) sportives

En 2009, **18 actions sportives** (Randonnée pédestre, Capoeira, EPGV, Roller, Sand Ball, Step, Flag Foot US, Karaté, Athlétisme, Speedminton, Diététique, Musculation, Course du Cœur) ont été mises en place à destination des PPSMJ de la MA de Fleury-Mérogis.

Parmi ces actions 3 ont été programmées et une seule a été reportée en 2010 (Tir à l'arc) et 2 ont été organisée extra muros (la Randonnée pédestre et la Course du Cœur). Notons que :

- **15 actions** ont été organisées par **8 comités départementaux sportifs** (Randonnée pédestre, EPGV, Roller, Handball, Football Américain, Badminton, Athlétisme, Haltérophilie-musculation)
- **11 actions** ont été mises en place à la MAH / **3** à la MAF / **1** au CJD.
- **3 actions** ont eu lieu extra muros

Le financement

Le budget 2009 alloué aux actions sportives était de **51 535 €**. Ce montant se décomposait de la manière suivante :

- **18000 €** provenant de la DISP Paris (Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris) transmis au CROSIF,
- **18535 €** provenant du reliquat 2008 FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance, par le biais de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSé) à la Préfecture de l'Essonne).
- **15 000 €** provenant du SPIP 91.

Poste de coordonateur

Le poste de coordonateur des APS (M. Patty BADJOKO) porté par le CDOS bénéficie d'un financement annuel à hauteur de **20 000€** par l'ACSé, complété par **7500€** dans le cadre du contrat d'objectifs du CDOS avec le Conseil Général de l'Essonne. Ce double financement a permis une augmentation du temps de travail du coordonateur passant d'1/2 temps à 80%, puis à un temps complet en 2009 grâce à un complément de **10 000 €** (DISP).

Patty BADJOKO étant entré en formation Tronc commun BEES 2°, à raison de 2 jours par semaine hors vacances scolaires du 08/10/09 au 04/06/10 au CREPS de Châtenay-Malabry, son temps de travail a été amené à 60% ce qui a conduit à une embauche complémentaire en la personne de Vincent AUBERTON (40%). Vincent AUBERTON a commencé en octobre, et il est présent les jeudis et vendredis.

Les perspectives

Pour l'année 2010, la priorité est mise sur les actions intra muros.

- Multiplier l'offre d'actions sportives (proposer des nouvelles actions).
- Pérenniser les actions qui fonctionnent bien (participation, contenu, et programmation).
- Augmenter le nombre de détenus accédant au sport tout en proposant les actions à tous les publics (les femmes, mineurs, hommes, inoccupés et les malades) et particulièrement dans un objectif de réinsertion.
- Avoir un meilleur suivi des actions (évaluation en amont et en aval).